

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege
= Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege

Band: 9/1/1908/9/2/1908 (1908)

Artikel: Rapporteur français M. A. Schnetzler, Directeur des Ecoles et Syndic de Lausanne

Autor: Schnetzler, M. A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-91037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Beleuchtung solcher „Fälle“ wird die Kinder zum Beobachten ihrer selbst und zum Kontrollieren ihrer Mitschüler veranlassen. Diese werden so gegenseitig an ihrer Veredelung und Besserung arbeiten. Was dürften wir billigerweise mehr von ihnen verlangen?

Meine Damen und Herren! Dies ein paar Erwägungen vom Standpunkte der Schule aus. Sie liessen sich leicht vermehren. Ich hoffe aber, sie genügen, allfällig vorhandene Bedenken zu zerstreuen. Die anderwärts mit den Waldschulen gemachten Erfahrungen waren durchaus günstige. Auch für unsere Verhältnisse versprechen sie erfreuliche Erfolge. Darum ein Glückauf dem Bemühen um die Gesundheit der jugendlichen Schwachen und Rückständigen! Unser Geschlecht tut sich so viel zu gute auf seine hohe Gesittung. Hier gilt es, sie zu beweisen, indem diese schwachen und hilflosen Kleinen im Streben und Hasten des täglichen Lebens nicht einfach ihrem herben Schicksal überlassen werden. Nein, helfen wollen wir ihnen, soweit es in unsren Kräften steht. Sie stark zu machen, mit der Not des Lebens zu kämpfen und sie zu überwinden, ist unser Ziel. Reine, edle Menschenliebe sei dabei unser Leitstern!

*c) Rapporteur français: M. A. Schnetsler,
Directeur des Ecoles et Syndic de Lausanne.*

Vous venez d'entendre deux intéressants rapports, l'un au point de vue médical, l'autre au point de vue pédagogique. Permettez-moi à mon tour de vous parler des expériences que nous avons faites à Lausanne. Nous venons d'ouvrir notre Ecole de la forêt. C'est après avoir étudié les institutions semblables de Charlottenbourg et de Mulhouse que nous nous sommes mis à l'œuvre. Rendons ici hommage à l'intelligente initiative d'un instituteur suisse, M. Heiniger à Hessigkofen (Soleure) qui a fondé une Ecole de la forêt où il rassemble tous ses élèves pendant la belle saison. Ces enfants sont tous en bonne santé, ce n'est pas donc une Ecole du genre de celle qui fait l'objet de nos délibérations d'aujourd'hui, puisque notre Waldschule est exclusivement destinée aux enfants débiles et anémiques.

A Lausanne, l'Ecole de la forêt a été fondée ensuite de décision du Conseil communal du 1^{er} octobre 1907, sur notre préavis du 22 juin de la même année.

A ses débuts l'école compte 30 enfants qui ont été choisis ensuite de présentation du personnel enseignant et après examen approfondi du médecin des écoles.

Les élèves ont été pesés le jour de l'ouverture de l'école et examinés au point de vue de leur degré d'anémie qui varie du 70 au 100 %.

Voici encore quelques chiffres :

Sont atteints d'anémie	5 enfants
„ de faiblesse de constitution et débilité générale .	6 „
„ d'épilepsie	1 „
Convalescence de pneumonie	2 „
Bronchite à répétition	7 „
Tuberculose intestinale guérie	1 „
Entérite chronique	1 enfants
Infiltration des sommets tuberculeuse formée	5 „
	28 enfants

2 élèves ont été examinés ultérieurement.

3 cas de maladies du cœur ont été refusés.

J'emprunte ces renseignements au rapport de M. le Dr. A. Weith, médecin des écoles qui s'occupe avec un entier dévouement de notre nouvelle institution.

L'Ecole de la forêt de Lausanne compte actuellement 30 élèves de 7 à 13 ans qui forment une classe sous la direction d'une maîtresse. Les garçons sont au nombre de 11 et les filles de 19.

Par des considérations sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister, nous avons estimé que c'était une institutrice qui devait diriger cette classe.

L'enseignement comporte deux heures et demie de leçon par jour. Après chaque leçon de demi-heure, récréation de demi-heure. L'après-midi, il n'y a pas de leçons régulières.

L'Ecole se tient dans le „bois des fougères,“ propriété communale, à proximité immédiate d'une grande ferme qui contient un vaste réfectoire avec vaste cuisine, une salle de classe et une salle de jeux, pour les jours de mauvais temps. Un grand verger derrière la maison est réservé aux élèves de l'Ecole de la forêt.

Les enfants sont transportés du Lausanne par tramway. Le trajet dure 25 minutes. Le premier déjeuner est pris à la maison; à 9^{1/2} h déjeuner consistant en lait et beurre; à midi dîner, trois fois par semaine, le menu prévoit de la viande; à 4^h chocolat au lait; à 5^{1/2} h départ; à 6^h rentrée en ville.

Le budget pour la première année y compris les installations prévoit une dépense de 5500 frs. qui ne sera pas atteinte. Nous avons compté à 70 cts. la nourriture journalière par enfant. Une cuisinière est attachée à l'Ecole.

Point essentiel. Nous avons obtenu des Colonies de vacances que nos élèves de l'Ecole de la forêt soient admis d'office dans les Colonies de vacances. Il est essentiel que pendant les chaudes semaines de l'été les élèves n'interrompent pas leur cure de plein air.

Telle est la modeste expérience qui se poursuit à Lausanne. Elle intéresse vivement notre population.

Il nous reste à espérer que l'institution de l'Ecole de la forêt se généralise. Les dépenses qu'elle entraîne ne seront pas improductives, elles diminueront celles de l'hospitalisation et de l'assistance. C'est là une œuvre d'hygiène, d'instruction et d'éducation.

Dans notre Suisse, nous possédons de superbes forêts, que ce ne soient pas seulement aux oiseaux du ciel et aux écureuils de nos bois qu'elles servent d'abris, mais qu'elles contribuent à assurer la vigueur des races futures, de cette jeunesse qui grandit et qui sera la génération de demain !